

Rapport d'activité

Communauté de communes
Ardèche Rhône Coiron





2022

Une année riche en actions ambitieuses et en avancées pour notre Communauté de communes avec de nombreux projets marquants.

En matière de logement et d'habitat, nous avons poursuivi notre engagement au sein de l'OPAH ainsi que dans la perspective lointaine avec la construction du futur Plan Local de l'Habitat. Ce plan représentera une vision large de notre politique logement pour l'ensemble du territoire. Les opérations portées par la Communauté de communes suite au séisme sont maintenant opérationnelles avec des chantiers de grande ampleur.

Par ailleurs, notre service de restauration collective s'est étendu à trois nouvelles communes, entraînant un déploiement conséquent du service et une augmentation significative du nombre de repas produits et servis. Pour garantir un accès équitable à ce service, une nouvelle tarification a été mise en place selon les revenus, marquant ainsi un changement pour les familles.

L'étude d'optimisation du service public de prévention et de gestion des déchets est désormais engagée. Elle vise à moderniser et à déployer le dispositif de tri dans les années à venir pour faire évoluer nos pratiques.

De nouveaux domaines ont été ouverts comme le Plan Alimentaire Territorial, la prise de compétences enseignement musical, la mobilité... afin de maintenir au développer des services adaptés aux besoins de la population du territoire.

Les élus communautaires et les services travaillent à maintenir la qualité de nos services publics et à poursuivre les actions engagées pour le développement de notre territoire pour les années à venir.

Yves BOYER

Président de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron



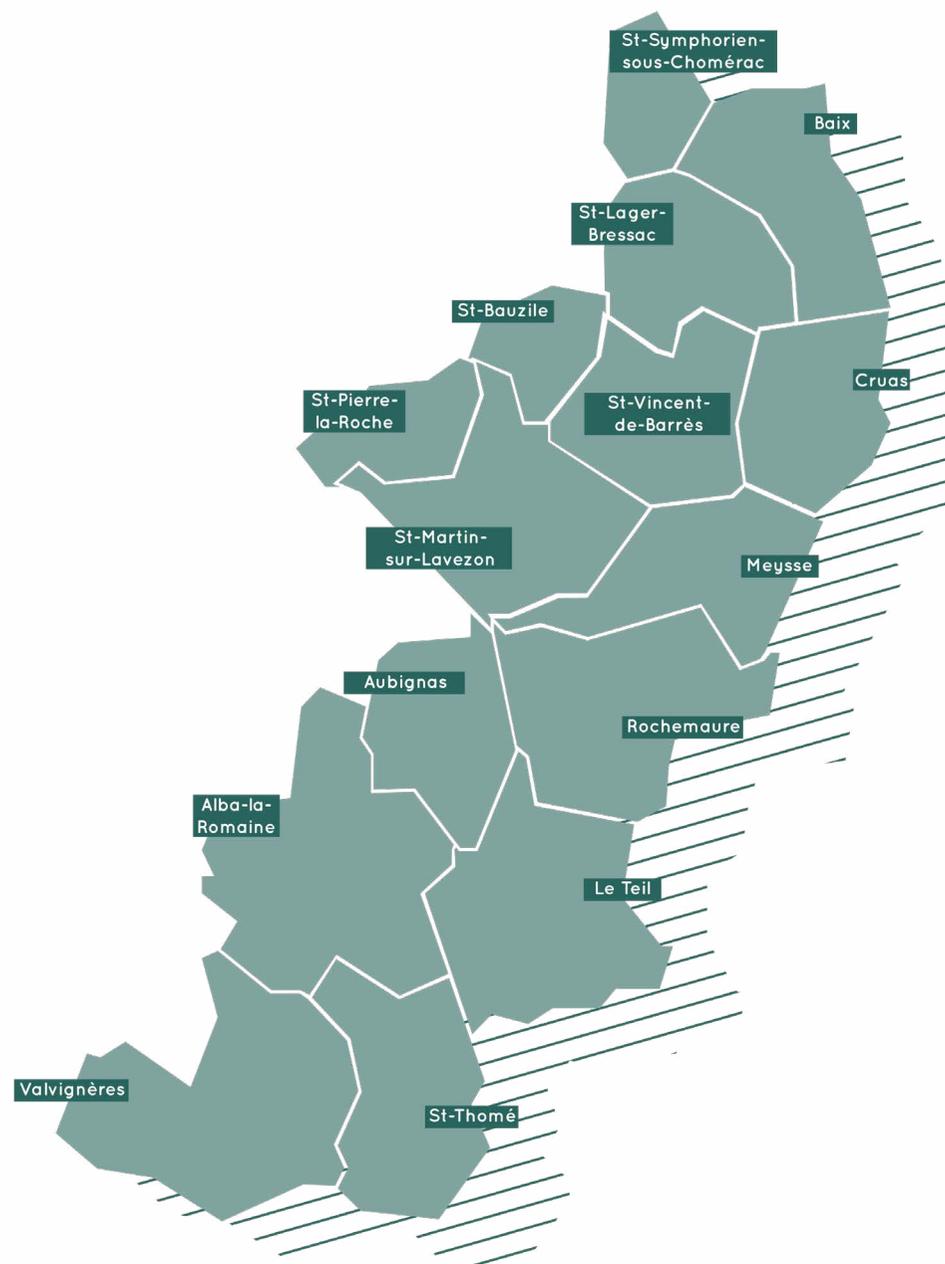
Sommaire

LOGEMENT HABITAT	5	PETITE ENFANCE-JEUNESSE	22
Habitat logement		Crèches	
PPA		Relais assistantes maternelles	
Projet Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU)		Lieu d'Accueil Enfants Parents	
		Accueil de loisirs	
TOURISME	8	RESTAURATION COLLECTIVE	26
Aménagement touristique		Restauration scolaire / Portage de repas	
ENVIRONNEMENT	9	TECHNIQUES	27
Gemapi		Bâtiments / Espaces verts	
Spac		HYGIÈNE, SANTÉ ET SÉCURITÉ	28
Déchets		RESSOURCES HUMAINES ET ACTION SOCIALE	29
AMÉNAGEMENT ET DEVELOPPEMENT	12	ORGANIGRAMME	30
Urbanisme		MARCHÉS PUBLICS / COMPTABILITÉ	31
Agriculture		FINANCES	32
Transition écologique		GOVERNANCE	36
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	15	COMMUNICATION	38
Développement économique			
Pépinière d'entreprises			
CULTURE	17		
Réseau de lecture Publique			
Education Artistique et Culturelle			
Partenariats culturels			
Musée de la Résistance et de la Déportation			
Cinémas			

Communes et chiffres clés

CHIFFRES CLÉS

- ⇒ Créée le 1^{er} janvier 2017 par fusion des Communautés Barrès-Coiron et Rhône Helvie
- ⇒ 15 communes
- ⇒ Une superficie de 281 km²
- ⇒ 22 785 habitants



Logement et Habitat

HABITAT LOGEMENT

La politique de l'Habitat s'est inscrite dans la poursuite de l'ensemble des dispositifs déjà existants. Une dynamique d'élaboration d'un Plan Local de l'Habitat a été lancée en septembre, afin de doter l'intercommunalité et les communes d'une vision plus prospective et mieux articulée en termes de politique logement.

Le Conseil Habitat Jeunes : confié à Soliha dans sa mise en œuvre, s'adresse à des jeunes de 16 à 30 ans, les 18-25 ans étant les plus représentés. Il est co-financé par Ardèche Rhône Coiron et par la Communauté de communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche. Des animations collectives ont été proposées dont une sur la sensibilisation à l'établissement d'une déclaration d'impôts.

Rénofuté pris en charge par l'ALEC07 est un service d'intérêt général, gratuit et indépendant qui accompagne les ménages et le petit tertiaire privé dans leur projet de rénovation du bâti. Il vise également à mobiliser les professionnels de la rénovation. Six entreprises du petit tertiaire privé et une co-propriété ont pu bénéficier de conseils. Deux actions de sensibilisation à la rénovation énergétique ont été proposées : un test d'étanchéité à l'air au Teil (17 participants) et une conférence sur le chauffage bois à Baix (20 personnes).

Une participation financière au Fond Unique Logement permet d'aider les particuliers en difficultés à faire face à leurs dépenses de loyer, factures d'électricité, d'eau et de chauffage.

Le dispositif Permis de Louer : mis en œuvre dans le centre-ville du Teil a connu sa 2^e année d'expérimentation. L'arrivée de nouveaux propriétaires investisseurs, plutôt jeunes, témoigne d'un renouvellement positif du marché immobilier.

Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale du Teil compte 19 places. Ont été accueillis 77 résidents dont 63 hommes pour un taux d'occupation de 100%. Une grande partie des accueillis viennent de la rue ou se retrouvent en fin d'hébergement (centre ou tiers). La durée du séjour est majoritairement inférieure à six mois. Pour la plupart, à l'issue de leur séjour en CHRS, les résidents vont vers un autre hébergement d'urgence ou alors chez leur famille ou chez un tiers.

LE CHRS dispose également de 2 Lits Halte Soins Santé, qui ont permis d'accueillir 4 personnes pour un taux d'occupation de 96%.

La Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale est un accompagnement pris en charge par l'Etat et le Département pour trouver des réponses viables face à des souhaits de sédentarisation des Gens du Voyage. La commune de Rochemaure est particulièrement concernée du fait de l'installation d'une vingtaine de ménages en zone inondable.

L'Association Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL) et le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) font partie des partenaires incontournables pour la Collectivité en termes de connaissance du territoire et de réseau.



Chiffres clés

381 projets financés dans le cadre de l'OPAH-RU

7 millions € générés auprès des entreprises du territoire dans le cadre de l'OPAH-RU

154 jeunes accompagnés vers et dans l'habitat

261 ménages conseillés sur la rénovation énergétique

22 Permis de Louer délivrés

Un co-financement du Conseil Habitat Jeunes de **22 808€**

Une participation au Fonds Unique Logement à hauteur de **9 123€**

2022 en bref

Une année dans la continuité mais aussi de mise en perspective avec la construction d'un futur Plan Local de l'Habitat à horizon 2024, basé sur une analyse des besoins.

Une journée de présentation des projets portés par la Communauté de communes autour de la valorisation auprès des autres collectivités ardéchoises des projets menés contre l'habitat dégradé en centre ancien

Logement et Habitat

PROJET PARTENARIAL D'AMÉNAGEMENT (PPA)

Les partenaires du Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) ont montré leur soutien au projet de reconstruction de la commune du Teil suite au séisme du 11 novembre 2019, en apportant des financements conséquents pour mener à bien l'ensemble des 48 opérations à mener sur 15 ans. Ces opérations participent à la transformation du bourg-centre en agissant sur tous ses volets : économie, habitat, espaces publics, mobilités.

Le groupe de travail assurances animé par la Préfecture en présence des compagnies d'assurances et du collectif des sinistrés a permis de débloquer la quasi-totalité des dossiers d'assurance et donc la réparation des logements privés touchés par le séisme. Le travail au long cours du collectif ouvre la possibilité aux sinistrés de disposer de leurs indemnités financières jusqu'à 4 ans après le séisme (ordinairement 2 ans).



Chiffres clés

51 millions € le coût de la reconstruction du Teil

20 millions € de subventions obtenues dont

14 millions € apportées par l'État

87% des dossiers de sinistrés clos (selon l'enquête du collectif des sinistrés en octobre 2022)

2022 en bref

Le projet de reconstruction de la commune du Teil entre désormais en phase opérationnelle avec, entre autres, les opérations de la place Jean Macé et de l'église du centre, la création d'un commerce sur la place Pierre Séward, les démolitions d'îlots d'habitat dégradés dans le centre-ville, à Mélas et à Frayol.

Logement et Habitat

PROJET NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPRU)

L'année 2022 a été marquée par d'importantes avancées opérationnelles pour le projet de renouvellement urbain du cœur de Ville de le Teil. En effet, la démolition des logements majoritairement très dégradés de l'îlot du 16 rue de la République situé au Nord du Teil, s'est achevée en février 2022. Elle laissera place à la construction d'une petite résidence de 12 logements propriété d'Ardèche Habitat. Dans la même lignée, les études opérationnelles liées à la démolition de l'îlot du 92 rue de la République se sont achevées pour pouvoir entamer les travaux début 2023. En parallèle, l'avancée du projet de construction du local commercial sur la place Sémard s'est matérialisé par les études d'architecture et le dépôt du permis de construire en fin d'année. Ce local de commerce de proximité, renforcera le dynamisme économique existant du centre-ville et de la place Sémard.

Cette année a été l'objet de l'aboutissement financier de nombreuses négociations partenariales. Elles ont notamment formalisé un avenant 2 à la convention pluriannuelle ANRU. Grâce aux subventions, des opérations de recyclage de l'habitat dégradé, de développement économique, d'équipements publics et d'aménagement urbain pourront être réalisées. Concrètement pour la Communauté de communes, ce sont des projets qui se concrétiseront ces prochaines années au Teil :

- la rénovation de la Médiathèque et son extension pour intégrer le Musée de la Résistance et de la déportation en l'Ardèche
- la construction du local commercial place Sémard
- la rénovation de la partie sud de la gare, impactée par le séisme, en faveur du développement d'activités économiques.



Chiffres clés

19 logements très dégradés démolis dans l'îlot du 16 rue de la République. Bilan de l'opération :
- Coûts opération 1 290 346€ HT
- Subventions à percevoir 1 022 611€ (ANAH 893 577€ et ETAT-DETR 129 035 €)

8 nouvelles opérations majeures dans l'avenant 2 de la convention ANRU
6,21 millions d'euro de cofinancements de l'ANRU soit **3,36** millions d'euro supplémentaires obtenus en faveur de la reconstruction.

2022 en bref

- Des financements complémentaires qui permettent de redéfinir le projet de renouvellement urbain du cœur de ville
- Une équipe d'agents de la CCARC et de la Mairie mobilisée tout au long de l'année permettant une coordination de tous les projets
- Des chantiers de déconstruction qui aboutissent, pour permettre de nouvelles réalisations

Tourisme

AMÉNAGEMENT ET DEVELOPPEMENT TOURISTIQUES

La CCARC œuvre pour développer le tourisme sur tout le territoire, avec notamment l'aménagement des sentiers de randonnée et des voies vertes comme la Voie de la Payre et la ViaRhôna.

En 2022, dans un objectif d'avoir une vision partagée des nouveaux enjeux qui s'annoncent au niveau du territoire mais aussi de façon départementale, nationale et internationale, la Communauté de communes a défini collectivement une stratégie touristique pour les 4 prochaines années.

Validée lors du Conseil communautaire du 6 décembre 2022, cette stratégie est construite sur trois axes, adaptés aux spécificités du territoire :

Axe 1 - développer l'offre touristique qui bénéficie à l'ensemble du territoire

- Développer l'ossature des voies vertes et les itinéraires vélo
- Impulser les services et les activités autour des voies douces actuelles et à venir
- Construire des offres d'itinérance interne au territoire : rando pédestre, vélo, VTT, équestre, camping-cars,
- Valoriser et faire connaître le patrimoine archéologique, historique, bâti et paysager
- Poursuivre la dynamique autour de l'œnotourisme
- Faire émerger une offre de produits locaux visible et accessible
- Développer l'offre d'hébergement et de restauration et les qualifier
- Créer un maillage des activités de loisirs
- Mettre en lumière les musées, sites touristiques et événementiels

Axe 2 - développer et mettre en tourisme deux atouts supplémentaires : Le Rhône et le Coiron

- Développer la randonnée sur le Coiron
- Valoriser le patrimoine géologique
- Permettre les activités autour de l'eau
- Faire connaître le Rhône naturel
- Développer l'agritourisme

Axe 3 - promouvoir le territoire en prenant en compte les nouveaux enjeux sociétaux

- Construire une offre adaptée au changement climatique
- Ancrer la notion d'ambassadeurs (scolaires, socio-pro du tourisme, habitants, résidents secondaires...)
- Favoriser le tourisme des professionnels en déplacement sur le territoire
- Se professionnaliser sur les nouvelles tendances numériques
- Mettre en avant l'accessibilité du territoire
- S'adapter aux nouvelles pratiques en mobilité
- Se positionner comme territoire stratégique, à proximité des grands sites nationaux



Chiffres clés

1 nouvelle stratégie tourisme

3 ateliers de travail pour définir un positionnement, des enjeux et des objectifs

3 axes adaptés aux spécificités du territoire

21 objectifs opérationnels à décliner prochainement en plans d'actions

2022 en bref

Cette stratégie tourisme, c'est l'opportunité d'anticiper et s'adapter aux nouvelles opportunités, aux changements climatiques, aux nouveaux modes de consommation,...

Cette stratégie tourisme, c'est aussi la mise en valeur d'atouts du territoire qui ne sont pas encore assez promus : le Rhône naturel, le plateau du Coiron, nos sites patrimoniaux,...

Cette stratégie et ses 3 axes principaux vont permettre de déployer de nouvelles actions au service des visiteurs et plus globalement de la population.

Environnement

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

La Communauté de communes exerce la compétence de prévention des inondations et la gestion des digues présentes sur le territoire. Outre les trois systèmes d'endiguement actuellement définis (Meysse Lavezon, Rochemaure Lavezon et Le Teil Rhône) de nouveaux ouvrages sont en cours d'analyse pour une prise en gestion par la CCARC en 2023 soit :

- La digue du Bourdary au Teil (1200 mètres) ;
- La digue des Lavandières à Meysse (250 mètres) ;

Les digues classées restent sous possession de la commune, du Département ou du particulier propriétaire mais la CCARC effectue la gestion pour garantir le rôle de protection contre les inondations. L'entretien de la végétation, des maçonneries et la vérification de l'intégrité de la structure relèvent de ses attributions.



Chiffres clés

1150m de digues sur le Lavezon en cours d'instruction de classement en préfecture.

100 mm de pluie en 3h le 31/10 sur le Frayol soit une crue comparable à 2014.

40m² de renouée du Japon traitées sur la digue du Frayol en expérimentation.

2022 en bref

Poursuite des études de classement avec le dépôt de deux dossiers pour les digues du Lavezon.

Réalisation des investigations topographiques par drone et des premières modélisations de l'hydraulique de crue des digues du Bourdary et des Lavandières.

Essai de traitement spécifique de la renouée du Japon sur la digue du Frayol. Découpe à ras avec évacuation avant montée en graines. Le but est d'épuiser la plante sans lui permettre de développer ses colonies. En 2023 un arrachage spécifique sera mené pour réduire et non contenir la colonie.

4 épisodes de crues torrentielles les 7/09, 14/09, 31/10 et 9/11 dont une le 31/10 était comparable en intensité à la crue de 2014 sur le Frayol avec 100mm cumulés dont 80 en une heure. Le meilleur état du cours d'eau et les aménagements consécutifs aux crues de 2014 et 2015 ont permis un écoulement de la crue sans dégâts.

Environnement

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

L'ensemble des communes de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron ont transféré l'Assainissement Non Collectif, à l'intercommunalité.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est chargé d'effectuer les contrôles des dispositifs d'assainissement autonome dans le cadre du neuf et de l'existant.

Le but de ces contrôles est de s'assurer qu'aucune habitation non raccordée/ raccordable au dispositif d'assainissement collectif, ne génère de pollution environnementale ou sanitaire.

Le SPANC assure une veille juridique quant aux évolutions réglementaires afin de pouvoir conseiller les usagers au mieux.

Le SPANC dépend d'un budget annexe qui doit s'équilibrer.

Chaque contrôle donne lieu à une redevance :

Diagnostic initial : 100€

Diagnostic vente : 150€

Contrôle de Conception et d'Implantation en cas de neuf : 70€

Contrôle de Conception et d'Implantation en cas de réhabilitation : 0€

Contrôle de Bonne Exécution : 90€

Contrôle de Bon Fonctionnement : 80€



Chiffres clés

108 contrôles au total dont :
- 21 diagnostics vente et initial
- 51 contrôles de bon fonctionnement
- 36 contrôles de conception et d'implantation

27 108€ de dépenses de fonctionnement

13 946€ de recettes

2022 en bref

Des installations contrôlées dans le cadre des contrôles de bon fonctionnement, ceux de réhabilitation ou ceux d'un nouveau projet déposé.

Le réseau d'assainissement collectif est étendu sur les communes ce qui permet de supprimer régulièrement des dispositifs autonomes.

On observe de nouveaux procédés, de nouveaux systèmes de filtration dans le traitement des eaux usées : l'augmentation du nombre d'implantations des filières compactes sur le territoire. Elles sont souvent choisies pour pallier aux contraintes liées aux sols (parcelle de petite surface, faible perméabilité, pente,...).

Environnement

DÉCHETS

La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron dispose des compétences de collecte des ordures ménagères, de collecte sélective et la gestion haut de quai (la tenue de la déchèterie et l'accueil au public) des déchèteries.

Elle a confié le traitement des déchets collectés par nos véhicules au Syndicat des Portes de Provence (SYPP). Depuis le 31/12/2019, nous adhérons au SYPP pour l'ensemble du territoire. Cela permet de rationaliser l'organisation des collectes, d'harmoniser les consignes de tri et uniformiser la communication pour tous les habitants du territoire.

La réponse à un appel à projets CITEO pour l'ensemble du territoire a engagé, la simplification des gestes de tri : tous les emballages se trient. Il s'agit de motiver les gestes de tri et de diminuer les tonnages d'ordures résiduelles et donc au final de diminuer les coûts de traitement.

La communication auprès des habitants s'est poursuivie avec une 2^{ème} campagne de sensibilisation et d'information en 2022.



Chiffres clés

3 déchèteries : Cruas, Le Teil, Alba-la- Romaine

1 accès à la déchèterie de Privas pour 4 communes du nord

300 bornes aériennes et semi-enterrées de tri sélectif

1460 bacs de regroupement répartis sur le territoire

7 véhicules de collecte

8 agents de collecte des ordures ménagères,

2 agents de collecte de sélectif

4 agents de déchèterie

1 agent prévention des déchets

5642 tonnes d'ordures ménagères collectées

1158 tonnes de déchets recyclables collectées (comprenant emballage, verre, journaux, ...)

2022 en bref

- Remplacement des véhicules de collecte
- Restructuration du service gestion des déchets : création d'un poste d'animateur prévention des déchets
- Etude d'optimisation du service public de prévention et de gestion des déchets : modernisation du service de collecte et déploiement d'un dispositif de tri à la source de proximité des biodéchets
- Reprise de distribution des composteurs individuels
- Formation gratuite guides composteurs pour les habitants
- 1er site de compostage partagé à Alba la Romaine
- Collecte cartons en apport volontaire pour les particuliers
- Nouveau centre de tri des emballages et papiers ménagers MéTRIPOLIS à Portes lès Valence (26)

Aménagement

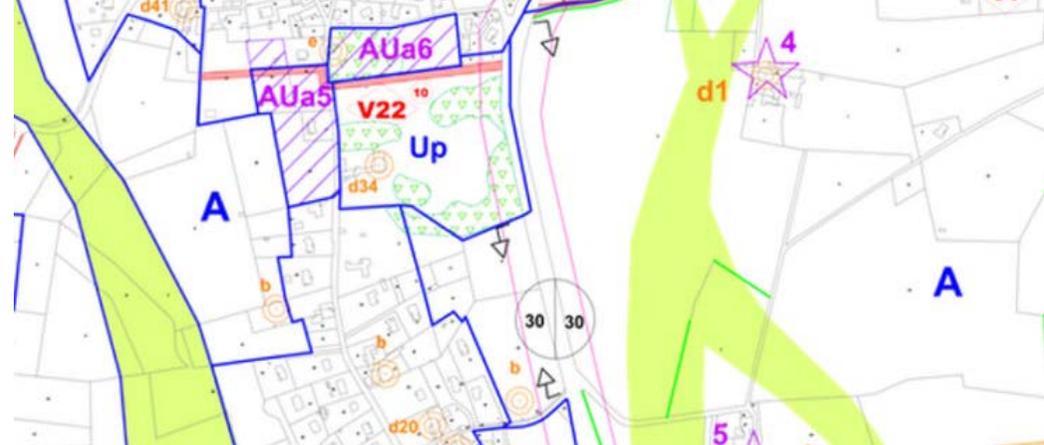
URBANISME

La Communauté de communes propose, pour 14 communes du territoire, un service d'instruction mutualisé des demandes d'autorisations du droit du sol plus simplement dénommé « service urbanisme ».

Le service urbanisme, réorganisé en 2022, est composé de deux instructrices, un assistant à l'instruction et une cheffe de service.

En matière d'urbanisme opérationnel, il réalise l'instruction technique des dossiers afin de proposer aux communes des décisions juridiquement solides dans le respect des délais réglementaires. Par téléphone, par mail ou sur rendez-vous, l'équipe répond également à toutes les questions posées par les communes ou les administrés en matière d'application du droit des sols (ADS). Enfin, le service réalise une veille juridique afin de suivre au plus près l'évolution de la réglementation et ainsi limiter le risque de contentieux.

En matière de planification, la Communauté de communes intervient en tant que personne publique associée dans les démarches d'élaboration, révision et modification des documents de planification communaux (PLU et cartes communales). Dans ces démarches, le service produit un avis au regard des projets et compétences intercommunaux pouvant impacter les documents d'urbanisme, comme la politique de l'habitat, la politique climat-air-énergie ou la gestion des déchets, mais aussi apporte des conseils à tout moment de la démarche. L'objectif du service est de poursuivre cette mission et de la développer en fournissant un accompagnement plus poussé aux communes dans l'évolution de leurs documents d'urbanisme.



Chiffres clés

898 dossiers traités soit 677 dossiers pondérés.

76% des projets accordés.

21% des dossiers avec avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

466 dossiers incomplets soit 52.83%, dus notamment aux zones ABF et à la dématérialisation (Le dépôt dématérialisé des dossiers ne permet plus leur vérification en Mairie).

2022 en bref

Déploiement de la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme : 15 % de dossiers ont été déposés sur le Guichet Numérique des Demandes d'Autorisation d'urbanisme (GNAU).

Depuis l'approbation du PLU de St Martin sur Lavezon en avril 2022, le service commun prend nouvellement en charge les demandes d'urbanisme pour cette commune.

Relance des rencontres « ADS et urbanisme » avec le réseau de pré-instructeurs communaux. L'objectif est d'échanger, de créer du lien et d'apporter des connaissances théoriques et pratiques en matière d'ADS et de gestion du logiciel métier.

Aménagement

AGRICULTURE

Le travail de reconquête de terres agricoles sur secteurs irrigués s'est poursuivi. Un rendu a été réalisé en juin par la Chambre d'agriculture.

Les contacts avec les associations d'irrigants sur les secteurs de Baix, Rochemaure et Le Teil ont permis de cartographier les bornes et parcelles irriguées (sauf sur le secteur du Teil).

Sur 5 secteurs pilotes identifiés sur Cruas, Meysse et Rochemaure, 2 offrent des possibilités à court ou moyen terme d'installation de cultures maraichères. Un travail d'animation foncière est à poursuivre pour aboutir à des installations concrètes.

En parallèle, le travail de partenariat et veille foncière réalisé avec la SAFER a permis d'être collectivement vigilants sur des secteurs à enjeux, notamment la plaine irriguée de la Payre.

Afin de protéger et valoriser le foncier agricole irrigable de la plaine de la Payre, la CCARC porte une étude visant à déterminer un périmètre et un outil pertinents de protection de ces terres agricoles à fort potentiel, avec les communes concernées (Baix, Saint-Vincent-de-Barrès, Saint-Symphorien-Sous-Chomérac et Saint-Lager-Bressac), ainsi qu'un plan d'action pour dynamiser l'activité agricole de la plaine. Ce travail est soutenu par l'Europe FEADER (16 690€), le Département (15 974€) et la CNR (4 172€).

Les marchés de Producteurs de Pays se sont arrêtés fin 2021 et il a été décidé de poursuivre la promotion des produits locaux par l'organisation d'un marché des Producteurs et des Artisans au Teil le vendredi soir de mai à octobre.

Le Plan Pastoral Territorial du Coiron s'est achevé en juin 2022. Après 5 années de déploiement, le bilan est positif. Une association pastorale a été créée et regroupe à ce jour plus de 80 éleveurs. Les pratiques pastorales ont pu être améliorées par des investissements et des actions de sensibilisation sur l'ensemble du plateau du Coiron. Cela a permis à l'activité pastorale de se développer et d'être expliquée au grand public et dans le cadre d'interventions scolaires.

Pour réaliser l'ensemble de ces actions, les partenaires financiers ont répondu présents et des aides importantes ont été obtenues auprès de l'Europe FEADER (503 510 €), la Région (322 730 €) et le Département (150 000 €)

Enfin, ce plan pastoral a été possible par le portage et l'animation du dispositif par la Communauté de communes Berg & Coiron et la coopération entre les 3 intercommunalités concernées : CCARC, CAPCA et Berg & Coiron.



Chiffres clés

Dans le cadre du PPT :

- **1 020 000 € HT** d'investissements réalisés pour des aménagements dans les exploitations

- **+ de 100 hectares** réouverts pour l'activité pastorale

- **14** stands au marché des Producteurs et des Artisans

- **470** enfants d'écoles du territoire sensibilisés au pastoralisme et en visite dans des exploitations du Plan Pastoral Territorial

2022 en bref

Une vigilance foncière qui s'organise sur le territoire avec pour objectif une agriculture diversifiée et répondant aux enjeux des agriculteurs et des habitants

Le marché de Producteurs a été relancé et poursuivi malgré l'arrêt de la marque « marché de Producteurs de Pays »

L'accompagnement des éleveurs du Coiron pour développer les activités pastorales a été positif et les collectivités ont décidé de porter un nouveau Plan Pastoral Territorial (PPT) pour les 5 prochaines années

Aménagement

TRANSITION ECOLOGIQUE

Via Ardèche

Les études préalables nécessaires à l'aménagement de la Via Ardèche entre Alba la Romaine et Le Teil ont été réalisées ou initiées en 2022. Le relevé topographique et l'état initial de l'environnement sont notamment terminés, l'inspection détaillée des ponts et tunnels est programmée au premier semestre 2023 pour évaluer la nature et le montant des éventuelles opérations de remise en état. Les travaux d'aménagement devraient commencer début 2024 pour une mise en service en 2025.

Elaboration d'un plan de mobilité simplifié

Le Communauté de communes a décidé de se saisir de la compétence d'organisation des mobilités en 2021, puis a initié en 2022 l'élaboration d'un plan de mobilité simplifié avec pour objectif une stratégie et un programme d'actions répondant aux enjeux du territoire. Après une phase préalable de diagnostic, des ateliers de concertation ont été organisés en octobre afin de mieux prendre en compte les souhaits et les besoins des habitants. La finalisation du programme, qui définira la stratégie mobilité de la collectivité jusqu'en 2030, et la mise en œuvre des premières actions sont prévues à partir du second semestre 2023.

Création d'une société locale de développement des énergies renouvelables

Ce projet, en réflexion depuis 2018 puis mis en pause en raison du séisme et de la crise sanitaire, a connu des avancées importantes en 2022. Par un travail des référents Plan Climat Air Énergie Territorial, un cahier des charges a pu être établi pour rechercher un développeur de projets d'énergies renouvelables et réaliser les premières installations. La société locale devrait être créée en 2024 avec la possibilité pour les communes et les habitants de souscrire à son capital et ainsi contribuer à ce projet dont un des objectifs, outre le développement des énergies renouvelables, est de permettre un maximum de retombées locales.



Chiffres clés

10,6 km de voie verte en projet entre Le Teil et Alba la Romaine

129 espèces végétales à observer (aucune espèce protégée)

52 espèces d'oiseaux recensées dont 39 protégées mais pas impactées par l'aménagement de la voie verte

4 ateliers de concertations avec les habitants pour mieux répondre à leurs besoins dans l'élaboration du plan de mobilité

2022 en bref

Un groupe de référents Plan Climat créé pour que les sujets de transition soient partagés par chacune des communes

Une démarche de sobriété initiée au sein de la Communauté de communes

Un travail d'échanges avec les habitants et les agglomérations voisines pour définir les transports et mobilité de demain

Aménagement et développement

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Communauté de communes intervient pour faciliter le développement économique sur l'ensemble du territoire.

D'une part, par l'aménagement et la commercialisation de zones d'activité économique.

En 2022, deux ventes de terrains permettent d'envisager l'implantation et le développement d'entreprises sur la zone de Drahy sur la commune de Meysse. La rareté du foncier amène à optimiser les surfaces de terrains vendus et réfléchir dès à présent à de nouvelles zones, compatibles avec les zonages d'urbanisme des communes.

D'autre part, par l'accompagnement des porteurs de projets et entreprises déjà en activité. Le travail au quotidien permet les :

- recherches d'emplacements les plus adaptés,
- mise en réseaux,
- attribution de l'aide directe à la création ou au développement des entreprises de l'économie de proximité selon le règlement voté au Conseil communautaire de février 2022
- soutien aux différentes démarches,
- orientations vers des financements complémentaires,
- propositions de formations,...

L'action collective de création et portage d'un outil numérique s'est arrêtée en décembre 2022, faute d'appropriation et d'un équilibre économique.



Chiffres clés

35 porteurs de projets accompagnés en 2022

Succès du dispositif d'aide à la création ou au développement des entreprises de l'économie de proximité : 15 dossiers de subvention pour un montant de **59 817€**

5 entreprises du Teil, **3** de Cruas, **3** de Rochemaure, **1** de St-Vincent-de-Barrès, **2** d'Alba-la-Romaine, **1** de St-Martin-sur-Lavezon

Soit **3** Boulangeries, **1** Institut de beauté, **1** Épicerie, **1** Jardinier, **1** Podologue-orthopédiste, **3** Restaurants, **3** Boucheries, **1** Brasserie, **1** Librairie

2022 en bref

La Communauté de communes est aux côtés des entreprises, pour des actions optimisées et pertinentes. Elle a mis en place de nombreux partenariats avec la Chambre de métiers, Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale, AURA entreprises, Maison de l'emploi et de la formation

Aménagement et développement

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

Depuis maintenant 10 ans, la pépinière d'entreprises Le Faisceau Sud, au Teil, propose aux entreprises en création, un environnement dynamique et favorable au lancement de leur activité par la mise à disposition de locaux (bureau et/ou atelier), d'un accompagnement et d'une mise en réseau avec les experts de l'entrepreneuriat.

L'année 2022 a été marquée notamment par l'organisation d'un évènement en octobre pour fêter cette première décennie autour du thème « les réseaux professionnels ». Interview d'entrepreneur, conférence, témoignage d'un club d'entrepreneurs autour de 75 participants.

10 ans d'existence pour Le Faisceau Sud, c'est le moment pour la pépinière d'entreprises de candidater auprès du réseau régional des incubateurs et pépinières d'entreprises AURA PEP'S pour bénéficier d'un label qualité et s'assurer que les prestations proposées aux entrepreneurs sont de qualité. L'automne a été marquée par la préparation et la rédaction de protocoles et documents nécessaires à la gestion et l'animation du site avant une journée d'audit fin septembre.

Articulé autour de quatre axes, le référentiel qualité traite de nombreux éléments autour du fonctionnement, des pratiques d'accompagnement, des locaux et de leur entretien, des services mutualisés et leurs utilisations sans oublier la gestion du site.

La pépinière d'entreprises a obtenu la plus haute distinction avec le label OR « Booster de réussite » avec une note de 90/100, une très bonne nouvelle pour elle et tous les acteurs du territoire.

Le trophée du label a été remis au Président Yves BOYER à l'occasion de l'évènement des 10 ans du Faisceau Sud le 17 octobre.



Chiffres clés

- 5 entrepreneurs arrivés sur le site
- 82 événements organisés (permanences, ateliers, formations, ...)
- 18 entretiens « découverte » de porteurs de projets
- 19 emplois favorisés

2022 en bref

- Un atelier participatif proposé aux professionnels du territoire sur le thème « Comprendre le besoin du client » avec 9 participants
- Des permanences d'experts organisés pour les entrepreneurs (avocats, experts-comptables, assureurs...) par la pépinière d'entreprises et ses partenaires
- Renouvellement convention « Point Justice », permanence juridique pour les professionnels
- Sensibilisation à l'entrepreneuriat de stagiaires de l'INFREP (assistantes commerciales et secrétaires administratives)

CULTURE

RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

La Communauté de communes gère l'ensemble des établissements de lecture publique de son territoire. 14 des 15 communes proposent les services d'une bibliothèque, grâce à une équipe de 14 salariés et 85 bénévoles.

Le mode d'emploi « Mes Bibliothèques » édité en 2022 présente l'ensemble des services proposés par le Réseau des Bibliothèques Ardèche Rhône Coiron: l'emprunt de documents possible parmi 70 000 références (livres, CD, DVD, Jeux de société, revues, journaux, partitions), la possibilité de rendre les documents dans n'importe quelle bibliothèque du Réseau grâce à une navette hebdomadaire, une offre d'animations très diverses et pour tous les publics.

En 2022 : des spectacles, lectures à voix haute, expositions, concerts, ateliers créatifs, ateliers grainothèque, lectures d'albums aux tout-petits, projection de courts-métrages, ateliers d'écriture, atelier de traduction, ateliers tricot, contes, lectures-concert, instants musique, cinéma documentaire, cercles de lecture, rencontres d'autrices et d'auteurs, débats, conférences, accueils de classe sur l'ensemble du territoire.

Les accueils de classes permettent à chaque classe des écoles du territoire de se rendre régulièrement dans la bibliothèque de leur commune, et une fois au moins dans l'année, de visiter l'une des médiathèques au Teil ou à Cruas.

Les médiathèques au Teil et à Cruas proposent désormais **un accès WIFI libre et gratuit.**

Dans certaines bibliothèques des **puzzles sont disponibles** et livres de réalisations et de créations participatives.

Différents outils pour faciliter les services et ancrer le Réseau des Bibliothèques sont accessibles à distance sur le site Internet bibliotheques.ardecherhonecoiron.fr, via l'application « Ma Bibli » et sur Facebook.



Chiffres clés

70 000 documents

80 animations et 20 partenaires

1500 personnes présentes aux animations

110 000 prêts de documents

4000 nouveautés

13 000 réservations

3200 personnes inscrites (augmentation régulière)

0€ = l'inscription est gratuite quel que soit le lieu d'habitation

2022 en bref

Instauration du prêt illimité : possibilité d'emprunter un nombre illimité de documents en fonction des besoins.

Une formation « Travailler en équipe sur le réseau des Bibliothèques ARC » a réuni 45 personnes, salariées et bénévoles, à Saint-Vincent-de-Barrès. Une formation « Désherbage et fonds Faciles à lire » avec la Médiathèque départementale de Prêt s'est déroulée à Saint-Symphorien-sous-Chomérac.

Une Charte du bénévolat rédigée avec les bénévoles du Réseau.

Réflexion collective sur la restructuration de la Médiathèque au Teil, future tête de Réseau.

CULTURE

EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC)

La Communauté de communes a signé la 3^e génération de la Convention Territoriale d'Education Artistique et Culturelle (C.T.E.A.C.) qui réunit comme précédemment l'Etat (dont DRAC et Education nationale), la Région, le Département et la CAF.

Les objectifs de la démarche sont toujours :

- D'associer la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.
- De favoriser l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée. C'est une éducation à l'art.
- De contribuer à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art.

La prise en compte de publics diversifiés et le déploiement territorial sont également au centre des projets mis en œuvre.

Cette nouvelle convention a aussi pour ambition de susciter et accompagner une réflexion locale pour l'élaboration d'un futur projet culturel de territoire.



Chiffres clés

13 classes concernées (primaires et secondaires) et les 2 écoles de musique du territoire

1 club sportif pour la première fois

2 projets intergénérationnels réunissant enfants et adultes, lycéens et seniors.

Plus de **1000** personnes concernées (participants et public)

2022 en bref

Le partenariat entre acteurs culturels a été réellement effectif (5 projets menés par 11 acteurs culturels) et une attention a été portée à la diversité des disciplines artistiques proposées : 9 distinctes.

La prise en compte de publics diversifiés a également été au centre de la mise en œuvre : enfants de moins de 10 ans (scolaires) ; jeunes de plus de 10 ans (scolaires, périscolaire, extra-scolaires) ; jeunes adultes (scolaires, formation professionnelle) ; personnes âgées (maison de retraite) ; sportifs (club) ; habitants.

Cette année un projet s'est construit et s'est réalisé en « immersion » dans deux villages – Aubignas et St-Vincent-de-Barrès - où habitants, scolaires et publics se sont retrouvés à différents moments de l'année.

CULTURE

LES PARTENARIATS CULTURELS

Depuis plusieurs années la Communauté de communes est aux côtés de certains opérateurs culturels et les soutient dans leur mission de diffusion et programmation culturelles.

La Communauté de communes :

- contribue à une offre culturelle diversifiée, de qualité et de proximité, complémentaire des équipements culturels communautaires
- porte une attention particulière aux habitants les plus défavorisés ou les plus éloignés des pratiques culturelles grâce à son soutien à des programmations gratuites et irriguant le territoire (Cafés Littéraires, les Préalables de la Cascade)
- contribue à l'attractivité du territoire et aux retombées économiques indirectes (tourisme par exemple) : festival de cirque d'Alba-la-Romaine, festival de cinéma De l'écrit à l'écran.

Elle accompagne ainsi :

- 4 festivals : Présence(s) Photographie, De l'Écrit à l'Écran, Les Cafés Littéraires, Festival de films italiens.
- 3 actions de diffusions annuelles : le cycle documentaire de Ardèche Images, la semaine cirque des Préalables associées au festival d'Alba, les concerts de la SMAC 07.



Chiffres clés

40 artistes, 15 communes et plus de 3700 personnes aux Préalables

14 auteurs, 8 lectures en amont, 12 communes avec Les Cafés Littéraires

44 séances sur deux cinémas durant le festival du film italien

23 films, 18 invités, 8510 € de recettes avec le festival De l'Écrit à l'Écran

2022 en bref

Une demande spécifique et durable a été faite aux acteurs culturels conventionnés : encore mieux prendre en compte la dimension territoriale de leur diffusion.

Les 15 communes du territoire ont accueilli un spectacle des Préalables, Présence(s) Photographie a investi une nouvelle commune ; la SMAC a proposé des concerts dans de nouvelles communes ; les Cafés Littéraires ont organisé des rencontres d'auteurs dans des villages sans café ni restaurants, etc.

Durant le festival De l'Écrit à l'Écran : le territoire a pu bénéficier de la présence de trois invités d'honneur : les acteurs Roschdy Zem et Ciran Hinds, et l'auteur scénariste Valérie Zenatti

CULTURE

MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Implanté au Teil, le Musée de la Résistance et de la Déportation est, en Ardèche, l'unique établissement consacré à la Seconde guerre mondiale. L'exposition permanente présente, en une vingtaine de panneaux thématiques, de nombreux documents, témoignages et photographies liés à l'histoire départementale et régionale.

A cette exposition, des expositions temporaires, des conférences, des projections, des visites guidées... qui permettent au musée d'accueillir de nombreux visiteurs en approfondissant ou diversifiant certains questionnements.



Chiffres clés

2700 visiteurs

150 visiteurs lors des ouvertures exceptionnelles (Journées du Patrimoine & Nuit des Musées)

2600 visiteurs sur le site internet

2900 abonnés à la page Facebook

250 ouvrages vendus (chiffre record)

1 information diffusée par la presse (journaux, radios, télévisions) tous les **8** jours en moyenne

2022 en bref

Le caractère exceptionnel de l'année correspond à la présentation des œuvres, provenant de dons anonymes, du résistant et artiste Robert Petit-Lorraine. Toute l'histoire de l'Ardèche des Années Noires a ainsi été présentée, de l'arrivée de l'artiste en 1940 à la Libération. Le public et les médias ne s'y sont pas trompés. Mais d'autres actions ont enrichi l'année : expositions temporaires (La Shoah en France et Bir-Hakeim), Festival Histoire(s) & Cinéma (thème : lendemains de guerre), présentations d'ouvrages dont Loin des Fronts auquel le Musée a contribué...

Les interventions scolaires, in situ ou hors-les-murs, ont permis d'effectuer des actions d'Annonay à Aubenas sans oublier, grâce aux Chemins de mémoire (FOL/USEP), des communes de plus petite taille (secteurs : Tournon et Vogüe).

Au niveau communication plusieurs milliers de nouveaux flyers ont été diffusés, notamment lors des salons ou bourses : Le Pouzin, Saint-Remèze, Bruxelles (via l'ADT).

CULTURE

CINÉMAS

2022 est la première année d'ouverture complète depuis la crise covid pour les cinémas intercommunaux Le Regain au Teil et Le Ciné à Cruas.

Les habitudes sont à reprendre pour les spectateurs : revenir au cinéma aussi souvent « qu'avant » n'est pas aussi simple.

Les anciennes recettes agrémentées de nouvelles idées ont été mises en place pour offrir un service de qualité et une programmation variée pour tous (films en français ou en version originale sous-titrée, y compris pour les blockbusters, et retour en fin d'année de la 3D sur nos deux sites avec AVATAR 2). Les films familiaux à grand spectacle les plus intimistes classés « art et essai » se partagent l'affiche de nos cinémas.

L'accent a été mis sur les séances scolaires (maternelles, primaires, mais aussi collèges et lycées), par le biais d'interventions en classe de la médiatrice, qui propose des ateliers en parallèle à la vision de films (initiation à la technique du film d'animation en papier découpé par exemple), et explique le fonctionnement d'un cinéma et la fabrication d'un film. Depuis cette année nous faisons partie du nouveau dispositif pilote dans le département « Maternelles et cinéma ».

Le festival du film italien de l'association ASSOFITAL présentait sa 5^{ème} édition en 2022, les spectateurs naviguent sur les 3 cinémas qui le proposent pour voir jusqu'à 19 films pour certains amoureux du septième art. Ceci sur une semaine de programmation pleine d'avant-premières et de films inédits en France.

Une vague d'optimisme se fait sentir en fin d'année 2022, la fréquentation semble repartir à la hausse, grâce à des sorties de films dont la qualité est reconnue, dans tous les types d'œuvres (documentaires, action, animation, comédies, ...) et ceci présage de belles séances pour la suite.



Chiffres clés

33 695 entrées sur l'année 2022 (8547 pour Cruas et 25148 pour Le Teil)

199 films diffusés à Cruas sur 857 séances

412 films sur 2263 séances au Teil

Travail avec l'école du centre du Teil :

32h d'intervention en classe pour **8** classes concernées de GS/CP à CM2 pour **174** élèves : initiation animation papier découpé

Travail avec le collège Chamontin :

5 classes avec une intervention de **2h** par classe pour une initiation à l'animation en papier découpé

2022 en bref

- Le cinémoov (ciné-club ado au Teil) est de retour pour sa deuxième saison avec des interventions de la maison de l'image d'Aubenas et les fameuses cartes blanches (les jeunes choisissent le film et organisent la soirée)

- Un ciné-club en partenariat avec le collège Mercoyrol à Cruas a vu le jour, la médiatrice initie les élèves au cinéma (technique, film, ...).

- Des séances « surprise » organisées avec l'AFCAE permettent de découvrir en avant-première des films classés « Art et essai » chaque mois.

PETITE-ENFANCE

CRÈCHES

Trois Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) sont répartis sur le territoire et proposent un nombre de places adapté : 30 places sur Le Teil, 24 places sur Meysse et 16 places sur Alba-La-Romaine.

Les EAJE ont plusieurs missions dont :

- Accueillir l'enfant et sa famille
- Aider les familles à concilier la vie familiale et la vie personnelle
- Accompagner la séparation entre l'enfant et ses parents
- Favoriser le développement, l'éveil et la socialisation de l'enfant
- Contribuer au bien-être de l'enfant et à son épanouissement

Une future structure intercommunale à Alba-la-Romaine

En 2021, la CCARC a lancé un projet de construction d'un nouveau bâtiment pour y accueillir la crèche intercommunale « Les Quinsous ».

En 2022, le cabinet d'architecture a été sélectionné. Il s'agit de L'Atelier 2AI, basé à Aubenas. Celui-ci est en charge de la conception du projet, en relation avec les élus de la Communauté de communes ARC et de la commune d'Alba-la-Romaine, puis du suivi du bon avancement des travaux.

Ce projet se veut avant tout fonctionnel et accueillant pour les enfants comme pour les familles. Il sera éco-conçu et garantira le respect des dernières normes en vigueur en matière de santé (qualité de l'air...).

Enfin, l'activité de ce futur multi-accueil s'articulera avec la création d'une antenne du RPE et du LAEP au sein de ce même bâtiment, permettant un ancrage territorial de ces actions. Ce nouveau bâtiment constituera ainsi un vrai pôle Petite Enfance local, s'adressant aux enfants, aux parents et aux Assistantes Maternelles de ce bassin de vie.



Chiffres clés

LA RIBAMBELLE (LE TEIL) :

66 enfants inscrits
58 familles différentes
24 enfants sous le seuil de pauvreté
3 enfants en situation de handicap
2 accueils d'urgence
36360 heures de fréquentation

AU JARDIN DES PETITS PAS (MEYSSE) :

67 enfants inscrits
55 familles différentes
19 enfants sous le seuil de pauvreté
2 enfants en situation de handicap
4 accueils d'urgence

34653 heures de fréquentation

Mise en place de café-parents une fois /mois et d'ateliers parents-enfants. Atelier avec le cinéma et temps d'histoires à la bibliothèque

LES QUINSOUS (ALBA-LA-ROMAINE) :

40 enfants inscrits
37 familles différentes
9 enfants sous le seuil de pauvreté
1 enfant en situation de handicap
Pas d'accueil d'urgence
25192 heures de fréquentation
Projet passerelle avec l'école maternelle
Achat de produits frais dans les commerces du village et atelier cuisine

2022 en bref

- Formation continue en interne : gestion des émotions, manipulation extincteur, encadrant de proximité, recyclage SST
- Exercice d'évacuation en condition réelle avec le centre de formation des sapeurs-pompiers de Cruas sur la crèche du Teil.
- Mise en place d'un projet de service petite enfance avec des objectifs et actions en direction des enfants, parents, professionnels et partenaires.
- Signature de la CTG (Convention Territoriale Globale) entre la CAF, la CC RC et les Mairies du Teil et d'Alba.
- Conférence avec Jean Epstein en octobre 2022 sur les limites chez l'enfant.
- Repas sur les crèches fournis par la cuisine centrale intercommunale depuis décembre 2022
- Partenariat avec le service culturel de la CCARC : ciné-doudou, temps lecture dans les bibliothèques avec les crèches et assistantes maternelles
- La crèche de Meysse a fêté ses 10 ans en mai 2022
- Mise en place et harmonisation des protocoles dans les crèches en lien avec l'arrivée du nouveau médecin de crèche et de la référente santé et accueil inclusif

PETITE-ENFANCE

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Le RPE « Les explorateurs » au Teil couvre 5 communes : Le Teil, Alba-la-Romaine, Aubignas, Saint-Thomé et Valvignères.

Le RPE « Les Petites Canailles » à Meysses existe depuis 2009 et couvre 10 communes : Rochemaure, Meysses, Cruas, Baix, Saint-Symphorien-sous-Chomérac, St-Lager-Bressac, Saint-Bauzile, Saint-Vincent-de-Barrés, Saint-Martin-sous-Lavezon et Saint-Pierre-la-Roche.

Les RPE proposent des temps d'éveils en matinée en direction des enfants et des Assistantes maternelles (AMA).

Les RPE sont des lieux ressource pour les parents et les AMA.
Des temps de permanences sont proposés aux AMA et parents employeurs.

Elles proposent :

- d'accompagner les familles et des AMA dans les démarches administratives (contrat de travail, déclarations diverses...).
- d'informer les familles sur les modes d'accueil pour leur enfant sur le territoire
- de transmettre les informations sur les droits et les devoirs des parents employeurs et des AMA.
- d'offrir un cadre de rencontres pour les AMA et enfants pendant les accueils collectifs organisés sur le territoire
- de contribuer à la professionnalisation des AMA par exemple en favorisant le départ en formation
- d'observer les conditions locales de l'accueil du jeune enfant.

Cette année de nouvelles plaquettes des RPE ont été réalisées.



Chiffres clés

LES EXPLORATEURS (LE TEIL) :

- **41** Assistantes maternelles
- **108** places d'accueil
- **89** ateliers sur Le Teil
- **14** AMA différentes sur les ateliers
- **65** enfants différents sur les ateliers
- **6** groupes de paroles pour les AMA
- **5** AMA parties en formation
- **2** soirées « tisane » : moments d'échanges professionnels et conviviaux entre les AMA et les responsables du RPE
- **2** séances de ciné-doudou au cinéma au Teil et à des temps d'histoires à la médiathèque
- Arrivée d'**1** animatrice et reprise d'un temps collectif par semaine sur la commune de Alba-la-Romaine et un temps collectif supplémentaire hebdomadaire sur Le Teil

LES PETITES CANAILLES (MEYSSE) :

- **71** Assistantes maternelles
- **232** places d'accueil
- **180** ateliers sur 4 communes différentes (Meysses, Cruas, Baix, St Lager Bressac)
- **30** AMA différentes sur les ateliers
- **144** enfants différents sur les ateliers
- Séances avec intervenants : John musicien, éveil corporel, arts plastiques, ludothèque
- **22** AMA parties en formation
- **3** sorties avec pique-nique, une visite à la ferme pédagogique de Lussas en juillet, la venue d'une ferme itinérante en octobre
- **2** temps avec spectacle et goûter : été et Noël
- **1** réunion de rentrée
- **2** séances de ciné-doudou au cinéma à Cruas et au Teil et des temps d'histoires à la bibliothèque

PETITE-ENFANCE

LIEUX ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Un LAEP est un lieu qui accueille les enfants de moins de 5 ans accompagnés d'un parent ou d'un référent familial (grand-parent, tante, oncle...) en présence d'une équipe d'accueillantes.

C'est un lieu d'échanges autour du jeu, qui permet aux enfants et à leurs parents de rencontrer d'autres enfants et parents. L'anonymat y est préservé, l'enfant et son parent sont accueillis librement sans inscription au préalable, seul le prénom de l'enfant est demandé. Le LAEP est un lieu de confidentialité basé sur l'écoute et le partage autour du lien familial et social afin de rompre l'isolement, favoriser l'éveil, la socialisation des enfants et conforter le relation parents-enfants.

L'équipe du LAEP du Teil est composée de 6 accueillantes et l'équipe de Baix est composée de 3 accueillantes et les temps d'accueils sont réalisés par 2 accueillantes.

Au Teil : Maison de la Petite Enfance intercommunale.

Horaires d'ouverture : lundi et mercredi de 9h à 12h et jeudi de 15h à 18h.

Depuis mai 2022, le LAEP a ouvert une antenne à Baix, à la salle multi-activités

Horaires d'ouverture à Baix : lundi de 9h à 12h



Chiffres clés

135 accueils au Teil et **28** accueils à Baix pour **573h** d'ouverture

90 enfants différents accueillis au Teil et **23** à Baix

68 familles différentes accueillies au Teil et 20 à Baix

dont **47** nouvelles familles

15h de supervisions et **56h** de réunions des accueillantes

2 accueillantes ont bénéficié de la formation « posture de rencontre en réseau calaepda »

2022 en bref

Ouverture et inauguration en mai d'une antenne de Caracole sur la commune de Baix. La communication autour de cette ouverture a engagé un travail sur de nouveaux supports pour d'avantage de visibilité et de compréhension du lieu.

JEUNESSE

ACCUEILS DE LOISIRS

La compétence jeunesse de la Communauté de communes s'oriente principalement autour de la gestion des accueils de loisirs en période de vacances scolaires pour les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans.

Basés à Cruas, le Teil, Saint-Lager-Bressac et Valvignères, ce sont 4 lieux pour offrir des temps de vacances riches et variés. Des loisirs pour tous les goûts : activités artistiques, culturelles, sportives et de découverte du territoire.

Les équipes d'animation œuvrent auprès des enfants, des jeunes et des familles pour proposer des activités et des projets en complémentarité avec les autres acteurs de l'éducation (famille, école, associations et clubs).

Il s'agit de proposer un mode de garde, mais également d'accompagner les enfants et les jeunes dans l'esprit des valeurs et objectifs du projet éducatif de la Communauté de communes ARC :

- Valoriser le respect,
- Sensibiliser à la notion de laïcité,
- Promouvoir la différence comme une richesse,
- Favoriser l'autonomie et la responsabilisation,
- Proposer de vraies vacances en favorisant les séjours.

La compétence jeunesse s'appuie également sur une mission de coordination enfance-jeunesse.

Celle-ci a été précisée suite au travail d'écriture de la politique jeunesse intercommunale et **d'élaboration de la CTG (Convention Territoriale Globale)** en lien avec la CAF et les acteurs locaux (élus, associations...). Cette mission s'oriente autour de 3 axes :

- Accompagner et mettre en lien les acteurs enfance-jeunesse locaux (associatifs ou municipaux),
- Soutenir et accompagner les initiatives locales en direction des enfants et des jeunes,
- Accompagner une plus grande prise en compte des besoins et des aspirations des jeunes,
- Coordonner l'organisation d'actions partenariales à destination des enfants, des jeunes et des familles du territoire.



Chiffres clés

4 lieux qui couvrent l'ensemble du territoire

Fréquentation globale (en journées-enfants) :

2421 à Cruas

1556 à Saint-Lager-Bressac

1462 au Teil

202 à Valvignères

+ 670 en séjours

2022 en bref

Accueils de loisirs :

Retour à des effectifs d'enfants accueillis dans les Centres de loisirs proches de ceux d'avant la crise sanitaire.

Développement d'une offre de séjours sur l'année avec l'organisation de 7 séjours du printemps à l'automne : 1 sur chaque période de petites vacances et 4 au cours de l'été.

Coordination enfance-jeunesse :

Organisation d'un premier événement sous forme de conférence-débat à destination de l'ensemble des familles du territoire en octobre 2022.

Finalisation de la CTG (Convention Territoriale Globale) et sa signature avec la CAF de l'Ardèche, la Mairie du Teil et la Mairie d'Alba-la-Romaine.

Restauration collective

RESTAURATION SCOLAIRE PORTAGE DE REPAS

Le pôle de la restauration collective est concentré sur le site de la cuisine centrale située à St Vincent de Barrès. Plusieurs corps de métiers sont indispensables pour que ce service fonctionne : cuisiniers, agents de conditionnement, agent d'entretien, livreurs et agents administratifs. Plusieurs types de repas y sont produits et **livrés pour 12 communes du territoire** :

- La restauration scolaire s'adresse aux enfants scolarisés en écoles maternelles et primaires.
- Le portage de repas à domicile s'adresse aux personnes qui sont dans l'incapacité provisoire ou permanente de confectionner leur repas.
- Les repas pour les centres de loisirs intercommunaux.
- Et depuis décembre 2022, **les repas pour les crèches intercommunales du Teil et de Meysse.**

Dans un souci d'équité du service rendu à l'ensemble des usagers, ce service a été étendu aux communes d'Aubignas et du Teil.

Les équipes ont répondu à cette forte augmentation des repas à produire et à livrer toujours dans le respect des réglementations et en poursuivant le « fait-maison » et des produits frais et en favorisant l'approvisionnement local et bio.

Parallèlement un travail avec les élus a été effectué pour mettre en place une **tarification modulée** en fonction des revenus pour la restauration scolaire. Cette tarification a été mise en place à la rentrée scolaire 2022-2023. Ces changements ont nécessité de changer de logiciel de réservation et de facturation.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un grand changement est intervenu dans le fonctionnement du service du portage de repas à domicile avec la fin des contenants plastiques pour répondre aux lois Egalim et AGEC. Les repas sont conditionnés dans des contenants en verre avec la mise en place de toute une logistique de récupération chez les bénéficiaires.



Chiffres clés

154 941 repas scolaires

27 443 repas pour les bénéficiaires du portage de repas à domicile

6 192 repas les centres de loisirs

+49% de repas produits et livrés par rapport à 2021

2022 en bref

- 1er janvier 2022, transition vers des contenants réemployables pour les bénéficiaires du portage de repas à domicile.
- 2 janvier 2022, le pôle de la restauration collective s'étend aux communes de Aubignas et du Teil.
- Mise en place d'une tarification modulée en fonction des revenus pour le service de restauration scolaire à la rentrée scolaire de septembre.
- Décembre 2022, les crèches de Meysse et du Teil sont désormais desservis par le pôle de la restauration collective.
- Le pôle de la restauration collective est passé de 126 778 repas produits et livrés en 2021 à 189 024 en 2022, générant aussi une gestion administrative beaucoup plus importante.

Technique

BÂTIMENTS ET ESPACES VERTS

Les services techniques sont composés d'un chef d'équipe et de 3 agents qui s'occupent de l'entretien et du bon fonctionnement de l'ensemble des bâtiments intercommunaux.

Ils assurent les réparations et les améliorations techniques sur les différents sites selon leurs spécificités.

Le service des espaces verts assure les travaux de maintenance nécessaires au bon fonctionnement des services avec l'entretien du foncier des bâtiments intercommunaux.

Les agents assurent aussi, l'entretien des voies douces.

Cette année, ils ont débuté le travail en lien avec le projet de la voie douce le Teil/Alba-la-Romaine ainsi que le débroussaillage de certaines zones.



Chiffres clés

29 bâtiments entretenus sur le territoire

500 rivets changés lors de contrôle hebdomadaires de la passerelle Himalayenne

7km de voie douce à entretenir

22km de ViaRhôna à entretenir

2022 en bref

- Les agents du service espace verts ont commencé l'inventaire, la numérotation, la numérisation de tous les ouvrages d'art du projet de la voie douce le Teil/Alba ainsi que le débroussaillage de certaines zones

- Changement de néon au remplacement total des luminaires par des dalles LED de la Mediathèque du Teil, au remplacement total des luminaires par des dalles LED à la creche du Teil, à la création d'une zone bureau ou des aménagements extérieurs à la Cuisine Centrale.

HYGIÈNE, SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Au sein de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron, la notion de culture de la prévention au travail a commencé à se développer par diverses actions au cours de l'année 2022.

Un travail coopératif entre la Conseillère en Santé, Sécurité et Hygiène, les responsables de pôle, les agents et le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) a été mené permettant ainsi l'élaboration du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels. Ce document a été validé en Conseil Communautaire fin d'année 2022.

Grâce à la concrétisation du Document unique, un Programme annuel de prévention des risques professionnels a pu être rédigé puis présenté et validé en CHSCT par les représentants du personnel.

En 2022, plusieurs postes de travail ont été réaménagés à l'aide de petit équipement afin de rendre l'espace de travail plus ergonomique et prévenir les risques liés aux troubles musculo-squelettiques.



Chiffres clés

- 3** Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.
- 1** visite sécurité à la cuisine centrale
- 8** accidents de travail en 2022.
- 18** personnes formées Sauveteur Secouriste du Travail (SST). A terme, l'objectif est de former 100% des agents.
- 12** personnes formées Habilitations électriques BS/BE manœuvre.
- 6** personnes formées Gestes et Postures
- 31** personnes formées à la Manipulation des extincteurs
- 1** personne formée à la surveillance de baignade

2022 en bref

Déploiement des registres réglementaires dans l'ensemble des bâtiments avec procédure de suivi.

Elaboration du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels pour l'ensemble des postes.

Elaboration du Programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail et suivi des actions engagées.

Démarche de suivi de l'absentéisme et des accidents de service et de trajet.

Installation de 3 défibrillateurs automatiques sur les sites suivants : Musée, cinéma et médiathèque du Teil.

RESSOURCES HUMAINES ET ACTION SOCIALE

Avec comme point d'appui, la feuille de route rédigée en 2020 avec le nouvel exécutif, le service Rh met en œuvre les 4 axes de travail identifiés à savoir : Développer un service RH agile, partager la fonction RH, améliorer l'organisation et l'adaptation des services et mettre en œuvre une politique de sécurité, prévention et Qualité de Vie au Travail.

Cette nouvelle approche a permis d'identifier des enjeux RH à atteindre d'ici la fin du mandat :

- Recentrer les missions du service Rh sur des tâches à valeur ajoutée et l'avoir positionné en accompagnement aux autres services
- Dynamiser le dialogue social et créer une culture commune
- Prendre en compte les nouvelles aspirations et attentes des agents (santé et qualité de vie au travail, rémunérations, conditions de travail...)
- Anticiper et gérer les évolutions de l'EPCI en rationalisant et optimisant les ressources

L'action sociale constitue un élément incontournable des relations sociales au sein d'une collectivité territoriale. Depuis 2007, chaque assemblée délibérante d'une collectivité a l'obligation de définir la politique d'action sociale conduite au bénéfice des agents.

Au sein de la CCARC, c'est une politique volontariste et à l'écoute des agents et de leurs représentants qui est mise en place et qui participe à une politique RH plus large.

Elle se traduit par :

- Adhésion au CNAS pour l'ensemble des agents
- Adaptation des organisations du travail : mise en place du télétravail, possibilités de différents cycles de travail en fonction des nécessités de service public, temps partiels sur autorisation, Autorisations Spéciales d'Absence...
- Attribution de Tickets restaurants
- Participation à la prévoyance garantie maintien de salaire
- Temps conviviaux à l'attention des agents
- Cadeau de fin d'année pour les agents et pour leurs enfants
- Places offertes pour le festival d'Alba la Romaine
- Petites attentions aux moments importants de la vie (naissance, mariage, pacs...)



Chiffres clés

140 agents recensés au 31/12/2022 sur des emplois permanents. 80 titulaires et 60 contractuels

5 comités techniques réunis

846 actes administratifs individuels pris

Gestion de **39** procédures de recrutements (18% plus qu'en 2021)

2 temps conviviaux organisés

30 agents en télétravail

Tickets restaurants d'une valeur de **6€** (50% pris en charge par l'agent et 50% par la CCARC)

58 agents ont bénéficié de l'aide de la CCARC pour la garantie maintien de salaire

Effort sur les cadeaux de fin année : chaque agent a disposé d'**1** panier garni et d'**1** bon cadeau et maintien du bon cadeau pour ceux qui ont des enfants en bas âge.

2022 en bref

Lettre interne (3 parutions) et travail sur un intranet pour les agents

Edition d'un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants

Mise en place de temps d'accueil intermédiaire avec les nouveaux arrivants (rencontre à 1 et 6 mois)

Organisation des élections professionnelles

Dématérialisation des états de frais

Mise en œuvre du travail autour du management

Nouveau plan de formation 2023/2025

Organisation du travail sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences

Sécurisation du process paie (mise en place d'un binôme)

Fiches procédures internes au service

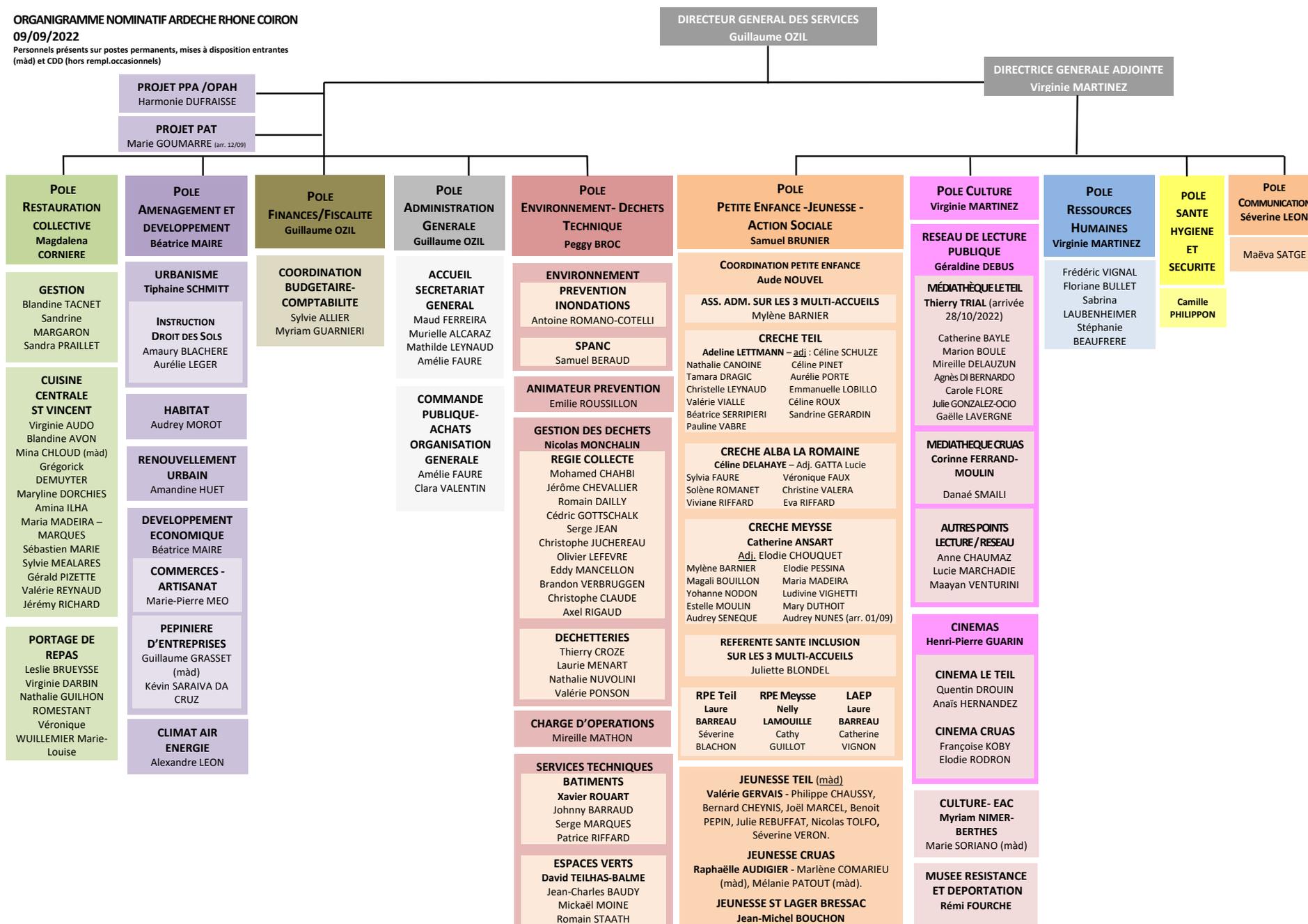
Adaptation des horaires de travail des agents pour faciliter le co-voiturage lorsque possible

ORGANIGRAMME

ORGANIGRAMME NOMINATIF ARDECHE RHONE COIRON

09/09/2022

Personnels présents sur postes permanents, mises à disposition entrantes (màd) et CDD (hors rempl.occasionnels)



MARCHÉS PUBLICS

Le rôle du service commande publique est d'aider et de guider les services à appliquer la réglementation en vigueur en matière d'achats publics.

Il définit notamment quelles sont les « procédures adaptées » à mettre en œuvre au sein de la Communauté de communes pour les marchés publics (achats) inférieurs aux seuils d'application des procédures formalisées.

Les marchés (achats) sont soumis au Code de la Commande Publique, ils respectent les trois principes fondamentaux :

- Liberté d'accès à la commande publique
- Egalité de traitement des candidats
- Transparence des procédures

Ces principes permettent d'assurer l'efficacité de la commande publique et la bonne utilisation des deniers publics.

Il existe trois types de marchés (achats) :

- Les marchés de fournitures et de services
- Les marchés de service sociaux et spécifiques
- Les marchés de travaux

43 marchés ont été conclus en 2022 :

- **26 consultations**

- **16 MAPA**

- **1 Appel d'offres**

Soit 43% de marchés en plus qu'en 2021



Des clauses d'insertion sociale sont intégrées à quasi tous les marchés de travaux passés par la CCARC.

COMPTABILITÉ

Élaboration des budgets de l'EPCI :

- Budget principal
- Budget annexes :
 - ZA LE TEIL
 - ZA CHEVRIERE
 - ZA DRAHY
 - SPANC- Service Public d'Assainissement Non Collectif
 - ENR - Energie Renouvelable

Participation à la définition des orientations financières et stratégiques et à leur mise en œuvre

Exécution budgétaire (engagement, liquidation et ordonnancement des dépenses et émission des titres de recettes) et son suivi

Préparation et présentation de la commission Finances

Suivi et optimisation de la fiscalité avec ses réformes

Gestion comptable des biens mobiliers et immobiliers et de la dette

Gestion comptable et administrative des régies de recettes

Chiffres clés

	2022	BP	ENR	SPANC	ZA DRAHY	ZA CHEVRIERE	ZA LE TEIL	TOTAL
Nombre de mandats		4828	4	75	10	3	2	4922
Nombre de titres		2261	3	132	6	3	2	2407

15,22% de plus qu'en 2021

2022 en bref

Fait marquant : La réorganisation du secteur public local avec :

- La création du Service de Gestion Comptable (SGC) à Privas
- La mise en place de Conseillers aux décideurs Locaux (CDL)

FINANCES

Les finances de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron sont organisées sur l'année 2022 autour d'un Budget PRINCIPAL et des 5 budgets annexes suivants :

- Un budget Annexe pour le Service Public d'Assainissement Non Collectif,
- Un budget Annexe Energies Renouvelables.

Et dans le domaine du développement économique des 3 budgets annexes suivants portant sur l'aménagement, la gestion et la commercialisation des zones d'activités :

- Un budget Annexe ZA Le Teil
- Un Budget Annexe ZA Drahy,
- Un Budget Annexe ZA Chevière.

LE BUDGET PRINCIPAL 2022 :

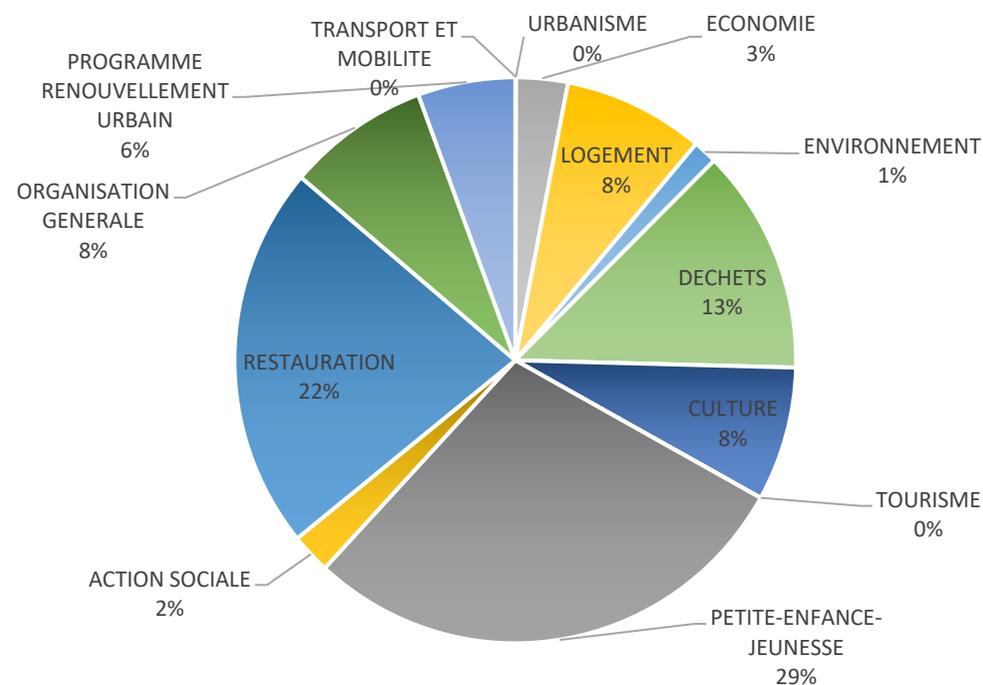
Le budget 2022 voté lors de la session du conseil communautaire en date du 12 avril 2022 s'élève à :

- 39 112 943.59€ en dépenses et recettes de la section de fonctionnement
- 10 899 977.68€ en dépenses de la section d'investissement
- 12 431 897.98€ en recettes de la section d'investissement

FINANCES

LA STRUCTURATION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2022 :

SERVICES	RECETTES	PART EN %
Transport et mobilité	0,00	0,00%
Urbanisme	1953,98	0,05%
Economie	123 933,49	2,97%
Logement	338 650,07	8,12%
Environnement	57 934,70	1,39%
Déchets	537 611,11	12,89%
Culture	320 061,35	7,67%
Tourisme	60,30	0,00%
Petite-Enfance / Jeunesse	1 200 736,80	28,78%
Action sociale	95 435,52	2,29%
Restauration	919 001,67	22,03%
Organisation générale	341 949,03	8,20%
Programme renouvellement urbain	234 160,34	5,61%
TOTAL RECETTES	4 171 488,36€	100,00%

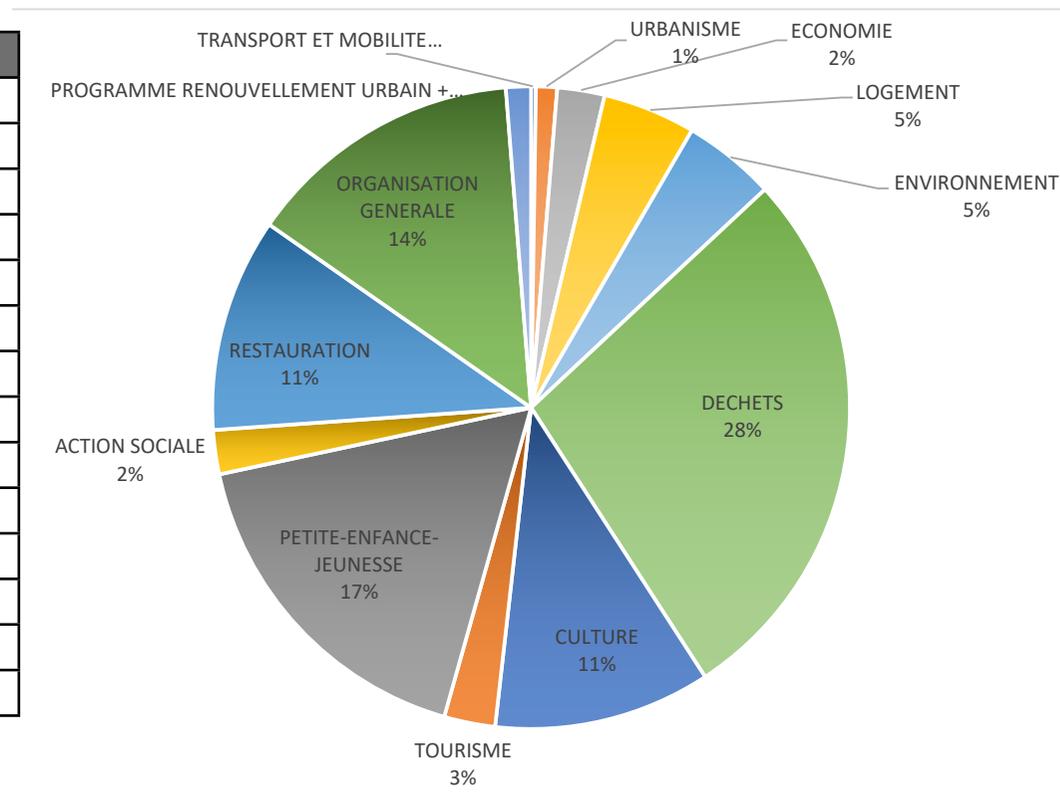


En dehors des recettes précitées liées aux activités des services dans le cadre des compétences exercées ; sur un montant de recettes réelles totales 2022 de 32 656 442 € (hors amortissements et excédent de fonctionnement reporté 2021 de 6 577 570€). Les recettes fiscales représentent 28 484 954 € soit 87,23 % des recettes réelles.

FINANCES

LA STRUCTURATION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2022 :

SERVICES	DEPENSES	PART EN %
Transport et mobilité	31 952,63	0,24%
Urbanisme	139 447,39	1,07%
Economie	313 580,39	2,40%
Logement	614 542,21	4,71%
Environnement	612 820,02	4,69%
Déchets	3 617 787,73	27,70%
Culture	1 436 202,22	11,00%
Tourisme	338 318,68	2,59%
Petite-Enfance / Jeunesse	2 256 699,52	17,28%
Action sociale	289 770,03	2,22%
Restauration	1 406 461,44	10,77%
Organisation générale	1 838 001,03	14,07%
Programme renouvellement urbain	165 773,35	1,27%
TOTAL RECETTES	13 061 356,64	100,00%



En dehors des dépenses liées aux activités des services dans le cadre des compétences exercées, sur une dépense réelle totale 2022 de 29 696 318 € les dépenses relatives aux versements de fiscalité (Attribution de compensation, FPIC, FNGIR) représentent 16 634 962 € soit 56,02 % des dépenses.

Versement de fiscalité aux communes (Attribution de compensation) : 8 277 509,55 €

Versement à l'Etat au titre du FNGIR : 7 838 578 €

Versement à l'Etat au titre du FPIC : 515 025 €

FINANCES

REALISE EN INVESTISSEMENT SUR LE BUDGET PRINCIPAL 2022 :

Pour la partie investissement du budget principal les dépenses et recettes de l'exercice 2022 s'élèvent respectivement à 3 465 422,53 € et 2 293 515,11€.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	REALISE 2022	RECETTES D'INVESTISSEMENT	REALISE 2022
001 - Déficit d'investissement reporté	487 925,59	001 - Excédent d'investissement reporté	
020 - Dépenses imprévues		024 - Produits des cessions d'immobilisations	
10 - Dotations, fonds divers et réserves		10 - Dotations, fonds divers et réserves	272 159,69
13 - Subventions d'investissement reçues	66 120,59	13 - Subventions d'investissement reçues	1 770,00
16 - Emprunts et dettes assimilés	519 882,46	16 - Emprunts et dettes assimilés	19 355,97
20 - Immobilisations incorporelles	4 500,00	21 - Immobilisations corporelles	
204 - Subventions d'équipement versées	10 000,00	27 - Autres immobilisations financières	
21 - Immobilisations corporelles	13 217,36	Total recettes réelles hors opérations	293 285,66
23 - Immobilisations en cours		Total recettes opérations d'invest.	641 000,98
26 - Participations et créances ratt. à des particip.		Total recettes d'ordre	1 359 228,47
27 - Autres immobilisations financières		Total recettes d'investissement	2 293 515,11
Total dépenses réelles hors opérations	1 101 646,00		
Total dépenses opérations d'invest.	2 136 165,88		
Total dépenses d'ordre	227 610,65	SOLDE DE L'INVESTISSEMENT	
Total dépenses d'investissement	3 465 422,53	Solde d'investissement	-1 171 907,42

REALISE 2022 SUR LES BUDGETS ANNEXES :

DEPENSES	Fonctionnement	Investissement
ZA DE DRAHY	837 162,20	853 897,44
ZA LA CHEVRIERE	208 695,27	208 695,25
ZA LE TEIL	39 533,44	39 533,44
BUDGET ANNEXE ENERGIES RENOUVELABLES	4 878,31	
BUDGET ANNEXE SPANC	27 108,75	
TOTAL DEPENSES BUDGETS ANNEXES CC ARC	1 117 377,97	1 102 126,13
RECETTES	Fonctionnement	Investissement
ZA DE DRAHY	837 162,20	828 858,50
ZA LA CHEVRIERE	208 695,27	246 721,51
ZA LE TEIL	157 592,40	39 537,44
BUDGET ANNEXE ENERGIES RENOUVELABLES	20 840,46	11 168,58
BUDGET ANNEXE SPANC	13 946,53	2 658,30
TOTAL RECETTES BUDGETS ANNEXES CC ARC	1 238 236,86	1 128 944,33
DEFICIT / EXCEDENT	Fonctionnement	Investissement
ZA DE DRAHY		25 038,94
ZA LA CHEVRIERE		38 026,26
ZA LE TEIL	118 058,96	4,00
BUDGET ANNEXE ENERGIES RENOUVELABLES	15 962,15	11 168,58
BUDGET ANNEXE SPANC	13 162,22	2 658,30
TOTAL RECETTES BUDGETS ARC	120 858,89	26 818,20

LES TAUX DE FISCALITÉ 2022 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARDÈCHE RHÔNE COIRON :

Cotisation Foncière des Entreprises	Taxe d'habitation	Taxe sur le Foncier Bâti	Taxe sur le Foncier Non Bâti
26,13%	*Plus de vote du taux	6,87%	13,30%

Pas d'évolution des taux de fiscalité (CFE, Foncier Bâti, Foncier Non Bâti) de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron entre 2020 et 2022.

*Gel du taux de taxe d'habitation à son niveau de 2019 (9,79%) dans le cadre de la réforme issue de la Loi de finances 2020 portant sur la suppression intégrale de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales pour l'ensemble des foyers fiscaux d'ici à 2023.

GOVERNANCE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire comprend 36 délégués communautaires représentant les 15 communes membres de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron installé en date du 11 juillet 2020. Le conseil communautaire qui se réunit en moyenne une fois par mois, s'est réuni 11 fois en 2022.

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau communautaire qui se réunit en moyenne tous les 15 jours s'est réuni 25 fois sur l'année 2022.

CONFÉRENCE DES MAIRES :

Conformément aux dispositions de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019, dite « loi engagement et proximité », la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron a créée sur l'année 2020 une Conférence des Maires en plus du Bureau et du Conseil communautaire.

Cette conférence des Maires a un rôle consultatif.

Celle-ci réunit le Président de la Communauté de communes qui la Préside, les Maires des quinze (15) communes et les membres du Bureau.

Elle est tenue pour travailler à la cohérence des politiques menées et des décisions prises sur le territoire communautaire, partager l'information et échanger sur les enjeux actuels et à venir du territoire.

Celle-ci s'est réunie 2 fois sur l'année 2022 selon le calendrier et les thématiques suivantes :

- le 05/07/2022 : point d'étape sur le projet prise de compétence Enseignement Musical par la Communauté de communes et discussion sur les propositions de contribution des communes

- le 06/12/2022 : présentation de l'exercice de la compétence GEMAPI à l'échelle de la Communauté de communes et des travaux en cours dans le cadre de l'Etude sur la définition des systèmes d'endiguement.

Point sur l'obligation de mise en oeuvre d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde au niveau de la Communauté de communes et de plans communaux de Sauvegarde (proposition de mise en oeuvre et calendrier).

COMMISSIONS THÉMATIQUES :

Dans le cadre de la nouvelle gouvernance de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron une Commission déchets a été instituée celle-ci étant composée comme suit :

Commune de moins de 1000 habitants : 1 délégué.

Commune dont la population est comprise entre 1 000 et 3 500 habitants : 2 délégués.

Commune dont la population est supérieure à 3500 habitants : 3 délégués.

5 réunions commission déchets en 2022.

GOUVERNANCE

36 conseillers communautaires

Tableau des membres du Conseil communautaire :

COMMUNE	Titulaires	Suppléants
Alba La Romaine	BOMBRUN Claire	
	BOUNIARD Philippe	
Aubignas	VILLARD Serge	Myriam FIALON
Baix	BOYER Yves	Edwige SALANSON
Cruas	COTTA Rachel	
	REYNAUD Bernard	
	BONNEFOI Natacha	
	FERROUSSIER Franck	
Meysse	MORELLI Pierre	
	Didier MAZZINI	
	LAUSSEL Marie-Josèphe	
Rochemaure	FAURE Olivier	
	PESSEAT Jennifer	
	BOUVIER Alain	
Saint-Bauzile	HEYRAUD Michel	Karine NEGRE
Saint-Lager-Bressac	Alain BERNARD	Josette VINCENT
Saint-Martin-Sur- Lavezon	Marie-Noëlle LAVILLE	Jean ARTO
Saint-Pierre- La-Roche	LABELLE Stéphanie	Emilie CHARBONNIER
Saint- Symphorien-Sous-Chomérac	Dominique PALIX	Delphine TAVERNIER
Saint-Thomé	Gilbert PETITJEAN	Jean-Claude BROC
Saint-Vincent-de-Barrès	Paul SAVATIER	Cédric MENIAUD
Le Teil	PEVERELLI Olivier	
	TOLFO Pascale	
	NOËL Bernard	
	BAYLE Cécile	
	JOUVE Michel	
	FAURE-PINAULT Virginie	
	MAZEYRAT Alain	
	DIATTA Patricia	
	CHABAUD Jacques	
	MAZELLIER Noëlle	
	GRIFFE Gérard	
	SEGUINI Nadia	
	BUARD Raphaël	
LORENZO Sophie		
Valvignères	Jean-Luc FLAUGERE	JARNIAS Patrice

Tableau des Vice-Présidences issu des élections du 11 juillet 2020 :

NOM	PRENOM	FONCTION	Délégation
BOYER	Yves	Président	Administration Générale Ressources Humaines Finances
NOËL	Bernard	1er Vice-Président	Economie : Commerces-Artisans- Industrie Logement et Cadre de Vie Culture et Outils Culturels
LAUSSEL	Marie- Josèphe	2ème Vice-Présidente	Petite-Enfance-Jeunesse Restauration Collective Action Sociale
PEVERELLI	Olivier	3ème Vice-Président	Politique de la Ville
TOLFO	Pascale	4ème Vice-Présidente	Urbanisme Assainissement, Eau Potable Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations.
BOUNIARD	Philippe	5ème Vice-Président	Développement Durable Mobilité
COTTA	Rachel	6ème Vice-Présidente	Tourisme-Patrimoine
SAVATIER	Paul	7ème Vice-Président	Déchets
LAVILLE	Marie-Noëlle	8ème Vice-Présidente	Economie Circulaire Agriculture

COMMUNICATION

La communication de la Communauté de communes se doit de s'adresser à l'ensemble des habitants du territoire afin de rendre compte des décisions prises par les élus, faire connaître les politiques publiques, les choix budgétaires et la mise en oeuvre des actions.

Les actions de communication de l'intercommunalité sont définies dans un plan de communication annuel général. Ce plan de communication général se décline dans des plans de communication thématiques par pôle, construits avec les différents services. Les orientations de la communication intercommunale sont soumises et validées au sein d'un comité de pilotage composé d'élus et de techniciens.

La diffusion d'information et la communication pour faire connaître et faire comprendre les actions et les services intercommunaux est rendue possible grâce à différents outils. Des supports numériques (site internet, page Facebook, application IntraMuros) et papier (magazine, brochure, affiches...), un travail avec la presse locales... Les réalisations, créées en interne, sont réfléchies en cohésion avec la charte graphique.

En 2022, les objectifs de la communication étaient de renforcer le lien et la transmission d'informations aux 15 communes. L'envoi des supports et des informations de la Communauté de communes et le développement de l'application IntraMuros ont pu répondre à cette volonté.

Les services de la restauration collective et des déchets étaient prioritaires en termes de communication, du fait de leurs évolutions et de leur développement sur cette année.

Cette année s'est mise en oeuvre la communication interne avec la définition d'un plan de communication et le lancement d'un journal interne et le travail autour d'un intranet.



Chiffres clés

Réseaux sociaux : **2 183** abonnés (+13.4%)

www.ardecherhonecoiron.fr : **23 356** utilisateurs (+ 11.6%)

IntraMuros : **1 123** visiteurs

ARC Magazine #6 #7 et #8 : **11 500** exemplaires

3 numéros du Rendez-vous le journal interne

2022 en bref

EVÈNEMENTS :

- Rencontres #1 : évènement commun services culture
- Campagne de recrutement des bénévoles et photothèque (Réseau des Bibliothèques)
- Ouverture du LAEP à Baix
- Conférence de Jean Epstein en octobre

RÉALISATIONS IMPRESSION :

- Affiches, flyers, livrets, ARC'Magazine... La création et la réalisation se font en interne
- Exposition Petit Loraine au Musée
- Restauration scolaire : nouveau logiciel et nouvelle tarification
- Programme annuel des séjours jeunesse
- Nouvelle signalétique à la Pépinière d'entreprises Le Faisceau Sud
- Campagne gestes de tri + formation guides composteurs

COMMUNICATION INTERNE :

- Revue de presse mensuelle
- Juin et décembre : temps conviviaux des agents avec des animations

ALBA LA ROMAINE

AUBIGNAS

BAIX

CRUAS

LE TEIL

MEYSSE

ROCHEMAURE

ST BAUZILE

ST LAGER BRESSAC

ST MARTIN SUR LAVEZON

ST PIERRE LA ROCHE

ST THOMÉ

ST SYMPHORIEN SOUS CHOMÉRAC

ST VINCENT DE BARRÈS

VALVIGNÈRES

